

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'insp	Date d'inspection	
Nadia Bourgeois	2008626		Le 09 sept	Le 09 septembre 2025	
Nom de l'établissement			Numéro de	e téléphone	
Garderie l'Univers des Petits Papillons			(506) 358-0112		
Adresse			1		
4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1	G7				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du	Titre du poste		
Karine Basque		Inspecteur/Inspectrice			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour de la conformité		
Commentaires généraux					
Observation: Lors de mon arrivé à la garderie les enfants terminent leurs collations. Des jeux libres ont lieux avant la préparation pour jouer dehors, J'ai pu observer lors de mon inspection -séance des toilettes -lavage des mains -jeu extérieur -diner et pour terminer la preparation a la sieste Discussion avec l'exploitation sur la bonne façon d'utiliser les technologies numériques tel que la télévision (voir manuel des exploitants page 59-61 comme référence). La garderie est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.					
original signé par Karine Basque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da		septembre 2025		
original signé par Nadia Bourgeois Signature de l'exploitant ou de la personne désignée			septembre 2025		